



Sanction disciplinaire 3e groupe

Par Mas11590

Bonjour

Je viens d'avoir une sanction disciplinaire du 3e groupe en fonction publique territoriale.

Mais sur l'arrêté que l'on m'a envoyé c'est bien mon nom et prénom mais pas la bonne date de naissance ni ma ville de naissance. J'aimerais savoir si c'est normal qu'il y est marqué que je ne peux pas contester la décision prise c'est à dire 3 mois de mise à pied dont 2 avec sursis. Merci de m'éclairer.